

Index égalité professionnelle femmes – hommes

Mesures correctives proposées pour 2026 :

- Informer et sensibiliser les directeurs, notamment par la présentation et l'explication de l'Index.
- Lors des revues salariales annuelles, renforcer l'analyse des écarts de rémunération à l'aide du nuage de points, avec un angle femmes-hommes.
- Assurer un contrôle RH systématique pour assurer l'application des revalorisations salariales prévues par la loi au retour de congé maternité.